

Le principal
Bruno NURISSO

A Marciac, le 19 janvier 2024.

n° BN-VE
Affaire suivie par :
Véronique EXPOSITO
Tél : 05.62.58.67.30.
Mél : 0320019X@ac-toulouse.fr
2 chemin de Ronde
32230 MARCIAC

Aux parents d'élèves

Objet : Atelier d'Initiation à la **Musique de Jazz** (A.I.M.J.)

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint un dossier de candidature à l'option : **Atelier d'Initiation à la Musique de Jazz** (A.I.M.J.) pour la rentrée scolaire 2024/2025.

Ce dossier complété par vos soins devra nous être retourné **pour la date du 22 avril 2024.**

La journée de recrutement se fera le **mercredi 15 mai 2024** où une visite de l'établissement sera organisée. Votre demande sera examinée au plus tard début Mai, par une commission dont la proposition vous sera communiquée par courrier ou par mail. Cela ne constitue pas une affectation officielle qui sera faite par le Directeur des Services Académique du Gers.

Le nombre de place de cette section étant limité, l'inscription dans l'établissement du secteur d'origine doit être maintenue tant que la commission n'a pas émis un avis favorable à votre admission et que la dérogation de secteur scolaire n'a pas été accordée par l'Inspection Académique du département.

Pour les candidats demandant une place à l'internat, le dossier de candidature pour l'Internat d'excellence sera à nous retourner complété. La lettre de motivation sera identique à celle déjà demandée.

Il va de soi que je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.



Le Principal,

Bruno NURISSO.



**P.J. : dossier de candidature à retourner au collège
par la famille :**

- Demande de candidature AIMJ
- **Lettre de motivation de l'élève**
- **Dossier de candidature Internat d'excellence**
- Capacité musicales éventuelles
- Evaluation des résultats scolaires
- Réservation repas

Information sur :

- La journée porte ouverte
- Les tarifs internat & demi-pensionnaire
- Changement de secteur scolaire
- Axe du projet d'établissement



CAPACITES MUSICALES

Une initiation musicale préalable n'est pas nécessaire pour l'inscription en classe de 6^{ème} AIMJ. Toutefois, afin de prendre en compte le niveau musical réel de l'enfant, en particulier dans la perspective des ateliers de pratique musicale, les précisions suivantes seront très utiles :

PRATIQUES ANTERIEURE OU EN COURS

INSTRUMENT : Oui Non

Si oui, lequel :

Indication de niveau si possible :

Sinon durée de cette pratique antérieure à l'inscription :

SOLFEGE

Pratiguez-vous le solfège : Oui Non

Si oui, l'indication de niveau : A défaut durée de la pratique :

CHANT

Pratique régulière : Oui Non

Pratique irrégulière : Oui Non

Absence de pratique: Oui Non

PRATIQUE MUSICALE DE GROUPE

Pratique musicale de groupe : Oui Non

Instrumentale : Occasionnelle Régulière

DUO HARMONIE

PETITS ENSEMBLES AUTRES

ELEMENTS DE MOTIVATION : Joindre une lettre de motivation de votre enfant :

Indiquez la raison qui motive votre candidature

AUTRES ELEMENTS DE MOTIVATION

	L'enfant	Vous
Choix par intérêt pour le Jazz		
Par curiosité – recherche d'une ouverture sur d'autres pratiques culturelles		
Suite à l'expérience d'un autre cursus musical		
Autres raisons (à préciser)		

FICHE D'ÉVALUATION DES RESULTATS SCOLAIRES CM2
Bien évaluer la capacité à suivre un enseignement musical de 5 heures par semaine
Ou document propre à l'Établissement

Nom de l'Établissement : _____

Adresse : _____ Code Postal _____

N° INE _____ (à renseigner impérativement) Tél. : _____

Pour les élèves de 6^{ème} - 5^{ème} et 4^{ème}, merci de fournir une photocopie des bulletins trimestriels de l'année précédente et de cette année.

NOM _____ **Prénom** _____ **de l'élève**

DISCIPLINES		Evaluation		Appréciations et observations
		Elève	Classe	
FRANÇAIS	Orthographe			
	Lecture			
	Rédaction			
	Grammaire			
MATHÉMATIQUES	Calcul			
	Géométrie			
	Résolution de problèmes			
HISTOIRE				
GEOGRAPHIE				
EDUCATION CIVIQUE				
SCIENCES - S.V.T.				
TECHNOLOGIE				
MUSIQUE				
ARTS PLASTIQUES				
EDUCATION PHYSIQUE & SPORTIVE				
Remarques sur les traits marquants de la personnalité de l'élève				
Perspectives d'adaptation motivation				

Signature de l'enseignant

Cachet de l'Établissement



Inscription au repas de la Journée Portes Ouvertes Mercredi 15 mai 2024

Le collège propose de servir un repas à midi pour les enfants et leur famille. Merci de nous retourner la présente inscription impérativement **avant le 22 avril 2024.**

Elève candidat à l'A.I.M.J. :

NOM et Prénom: _____

Responsable l'accompagnant :

NOM et Prénom : _____

Nombre de repas adultes : _____ x 7,80€ = _____ €

Nombre de repas enfants (- de 18 ans) : _____ x 3,50€ = _____ €

Montant total des repas = _____ €

ATTENTION : maximum 4 repas par famille

Le règlement par chèque à l'ordre du « collège Aretha Franklin » sera joint à la fiche d'inscription.

Le règlement en espèce se fera le 15/05/2024 à votre arrivée à l'administration.

Date :

Signature :



Rentrée scolaire 2024/2025

Option : Atelier d'Initiation à la Musique de Jazz

« JOURNEE DE RECRUTEMENT »

Mercredi 15 mai 2024

Au Collège Aretha-Franklin

09h00 Accueil des familles et des élèves candidats à l'option AIMJ – Salle Jean-Pierre PEYREBELLE

Présentation de la journée

Prestation combo AIMJ

09h25 Entretien individuel des élèves candidats à l'option AIMJ – Salle G

Parents : Explications générales - Salle ATPE

Présentation du collège – Visite

12h15 Pause déjeuner

Si vous désirez manger à la cantine du Collège, vous devez impérativement vous inscrire.

13h45 Poursuite des entretiens individuels des élèves candidats à l'option AIMJ

Echange ou visite de l'internat pour les familles

16h00 Fin de la journée d'accueil après les derniers entretiens

**Dossier de candidature
à demander et à retourner
avant le 22 avril 2024**





Collège Aretha Franklin

MARCIAC

2 Chemin de Ronde - 32230 MARCIAC
tél. 05 62 58 67 30
mail : 03200194@ac-toulouse.fr



Pour venir au Collège Aretha Franklin

MARCIAC





TARIFS DU COLLEGE –ANNEE 2024

INTERNAT et DEMI-PENSION

CATEGORIE ELEVES	TARIF ANNUEL Règlement par trimestre transmission de l'avis de paiement aux familles
DEMI-PENSION * le repas du mercredi midi non compris	451,75 €
** INTERNAT	1392,65 €

* Le repas du **MERCREDI MIDI** pour les élèves demi-pensionnaires n'est pas compris.

Prix du repas 3€50 (Tarif au Ticket) à régler auprès de la gestionnaire du collège avant la récréation du matin.

** Forfait englobant l'ensemble des prestations (Petit-déjeuner/Déjeuner/Goûter/Dîner/Nuitées)

Horaires de l'établissement :

⊙ LUNDI	09H00 à 12H30	13H30 à 17H05
⊙ MARDI	08H25 à 12H25	13H30 à 17H05
⊙ MERCREDI	08H25 à 12H25	
⊙ JEUDI	08H25 à 12H25	13H30 à 17H05
⊙ VENDREDI	08H25 à 12H25	13H30 à 15H50

L'internat est situé à 500m du collège. Fermeture de l'internat le vendredi à 16h jusqu'au lundi matin.

Informations parents d'élèves : <http://www.education.gouv.fr/cid52717/page.html>





DEMANDE DE CHANGEMENT DE SECTEUR SCOLAIRE

Il est rappelé que les changements de secteur intéressant deux départements sont subordonnés à l'avis favorable du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du département quitté (domicile de l'élève) et à l'accord du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du département d'accueil (DASEN du Gers).

Pour les CM2 vers la 6^{ème}

La demande de dérogation pour le changement de secteur scolaire doit être effectuée pour les élèves de CM2 avec le dossier d'admission en 6ème remis par l'école primaire au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre.

Si la dérogation est refusée, l'élève **devra s'inscrire** dans le collège du secteur.

La dérogation au secteur scolaire n'entraîne pas automatiquement la prise en charge des transports scolaires par le Conseil Régional. Dans tous les cas, il convient de prendre contact avec le service des transports du Conseil Régional.

Aucune inscription ne pourra être prise tant que l'autorisation ne sera pas accordée.





ATELIER D'INITIATION A LA MUSIQUE DE JAZZ

AXE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

L'identité du Collège de Marciac est fondée sur l'apprentissage de la Musique Jazz. Ainsi, 125 élèves sur 200 suivent cette formation unique en France qui permet à nos élèves une bonne adaptation au collège dès la classe de sixième et favorise tout au long de leur scolarité dans l'établissement l'acquisition des savoir-faire et des comportements nécessaires à leur réussite ainsi qu'à leur épanouissement.

Le projet AIMJ s'appuie sur 3 objectifs :

- de développer leur créativité
- de mieux identifier leurs compétences et de les accroître
- de favoriser l'émergence de leurs projets.

Permettre aux élèves de développer tous les aspects de la créativité.

- Conforter et prolonger le projet initial, concourir à l'épanouissement et à la construction de la personnalité de l'élève.
- Accroître l'interactivité des disciplines et rechercher des modes d'évaluation toujours plus adaptés.
- Pratique instrumentale prépondérante
- Rythme (formules de bases, polyrythmie)
- Voix (échanges sur supports Aebersold)
- Ecoute (versions de référence par numérisation du patrimoine vinyle du collège)
- Jeu d'ensemble (selon différentes configurations (atelier classe, Big Band, combos...))

Dans le cadre scolaire :

Dans les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}

- 4h : 2 séquences de travail sur 2h animées par deux professeurs Education Nationale
- Atelier d'1h le mercredi animé par un intervenant extérieur (saxophone, guitare, piano, basse, batterie, chant...)

Dans les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}

- 3h : 2 séquences de travail de 1h30 ou 1 séquence de 2h et 1 de 1h
- Atelier d'1h le mercredi animé par un intervenant extérieur (saxophone, guitare, piano, basse, batterie, chant...)

Formations orchestrales existantes :

- 4 groupes classe (de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- Combos : 2 en 4^{ème}, 2 en 3^{ème}
- 1 Big Band regroupant les 3 niveaux (5°, 4° et 3°)
- Une chorale tout niveau
- Mise en cohérence du projet AIMJ avec les actions culturelles mises en œuvre par Jazz in Marciac à l'occasion des stages et des concerts.

